

Le migrant égorge la femme de 87 ans qui l'hébergeait chez elle

écrit par Jules Ferry | 4 février 2023



Le demandeur d'asile iranien jugé pour avoir égorgé une femme âgée de 87 ans, qui l'hébergeait chez elle et le traitait "comme son petit fils"

Sommaire

Royaume-Uni : un demandeur d'asile iranien jugé pour avoir égorgé une femme âgée de 87 ans, qui l'hébergeait chez elle et le traitait *"comme son petit fils"*

Allemagne : *« On va le faire maintenant, sinon je te tranche la gorge »* – un demandeur d'asile musulman viole une étudiante

Kerala : un ancien professeur d'école coranique viole et met enceinte sa fille mineure

Royaume-Uni : un demandeur d'asile iranien jugé pour avoir égorgé une femme âgée de 87 ans, qui l'hébergeait chez elle et le traitait *"comme son petit fils"*

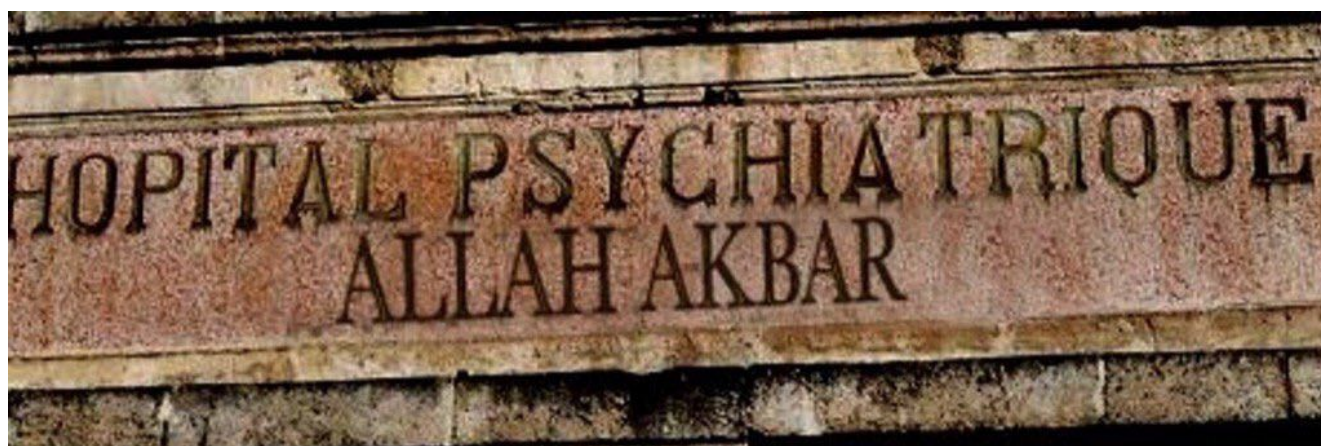
Coran 8-12 : *« Les mécréants, frappez les au cou »*



Shahin Darvish-Narenjbon, 34 ans, a poignardé Brenda Blainey dans sa maison du North Yorkshire dans "des circonstances d'une brutalité épouvantable" le 5 janvier 2022.

Il était hébergé chez Mme Blainey, qui lui avait offert un endroit pour étudier.

Cette énième histoire de migrant musulman qui assassine son hôte est une métaphore de ce qui se passe en Europe aujourd'hui. Les autochtones d'Europe occidentale ont accueilli en leur sein des millions de migrants musulmans qui rendent la pareille à leurs hôtes profitant de ce qu'ils considèrent comme une jizyah, à la fois en profitant de tous les avantages offerts par les généreux États-providence d'Europe occidentale et en ajoutant à ces avantages tout ce qu'ils peuvent obtenir par des vols de rue et des cambriolages. Ils rendent la gentillesse par la criminalité, y compris le viol et le meurtre ; ils créent des zones interdites ; ils attendent avec impatience un avenir dans lequel les Européens autochtones, dont le taux de fécondité est en baisse, seront démographiquement submergés par des musulmans prolifiques.



A-t-il été diagnostiqué comme « schizophrène paranoïaque », après avoir tué son hôtesse et, sachant qu'il

n'allait pas s'en sortir, il a donné un spectacle de folie ? N'est-ce pas le diagnostic de « **déséquilibré mental** » (ou « paranoïaque », ou « schizophrène » ou « schizophrène paranoïaque ») si souvent proposé par les autorités qui ne veulent pas admettre que l'islam lui-même pourrait expliquer la violence des musulmans contre les non-musulmans ?

Oussama ben Laden était-il un « déséquilibré mental » ? Ou Abu Bakr Al-Baghdadi ? Ou Al-Zawahiri ? Ou Mohamed Atta ? N'étaient-ils pas tous de bons musulmans, se comportant exactement comme ils croyaient que le Coran leur ordonnait de se comporter envers les infidèles ?

À la Leeds Crown Court, le juge Rodney Jameson a déclaré qu'il représentait potentiellement un risque grave pour le public. Darvish-Narenjbon, d'origine iranienne, a reçu une ordonnance de restriction de santé mentale et une ordonnance d'hospitalisation après avoir plaidé coupable d'homicide involontaire en raison d'une responsabilité réduite.

Il a tué Mme Blainey avec un couteau de cuisine lors d'un épisode psychotique alors qu'elle était au téléphone chez elle à Thornton-le-Dale pour passer une commande.

Il l'a étranglée avant de lui fracasser la tête sur le sol de la cuisine de son domicile, de la poignarder à la poitrine et de lui trancher la gorge.

Elle lui avait offert une chambre à son domicile et "*le traitait comme un petit-fils*".

« Elle lui a fourni de la nourriture et d'autres comforts domestiques pendant qu'il étudiait à Leeds », a déclaré le procureur Lumley, qui a ajouté que la victime avait également assisté à la remise des diplômes de Darvish-Narenjbon et lui avait fourni une voiture.

Darvish-Narenjbon lui-même avait appelé la police, disant aux autorités qu'il était descendu pour trouver sa grand-

mère de substitution dans une mare de sang.

«*Je viens de descendre et j'ai trouvé ma grand-mère sur le sol. Elle a du sang partout et je ne sais pas* », a déclaré le ressortissant iranien à un gestionnaire d'appels de la police.

Le tribunal a ensuite entendu un psychiatre médico-légal qui avait fait un rapport après avoir passé du temps avec Darvish-Narenjbon. Le demandeur d'asile débouté avait parlé de délires, et il était clair que sa **santé mentale** s'était considérablement détériorée.

BBC

JW

« On va le faire maintenant, sinon je te tranche la gorge » – un demandeur d'asile musulman viole une étudiante allemande



Le Coran enseigne que les femmes infidèles peuvent être légalement emmenées à des fins sexuelles (cf. son autorisation pour un homme de prendre des « captives de la

main droite », 4: 3, 4:24, 23: 1-6, 33: 50 , 70:30). Le Coran dit : « Ô Prophète, dis à tes femmes et à tes filles et aux femmes des croyants de se couvrir de leurs vêtements de dessus. Il est plus approprié qu'ils soient connus et qu'ils ne soient pas abusés. Et Allah est toujours Pardonneur et Miséricordieux. » (33:59) L'implication est que si les femmes ne se couvrent pas adéquatement avec leurs vêtements extérieurs, elles peuvent être maltraitées, et que de tels abus seraient justifiés.



Le violeur Muntaser Al S.

Le martyre de Lena F. (24 ans, nom modifié) a duré deux heures inconcevables : en mai 2022, l'étudiante a été violée par son voisin dans son appartement de Dresde.

Après le crime, Muntaser Al S. (35 ans, en garde à vue) a demandé à sa victime de manière moqueuse : « *Tu as aimé ?* » Et peu après, il a lui-même appelé la police.

Mardi, le procès contre le demandeur d'asile, qui a

l'obligation de quitter le pays, a débuté au tribunal régional de Dresde.

Il est arrivé en Allemagne en 2014 et fait l'objet d'une interdiction d'expulsion. Il est né en Jordanie, mais est **considéré comme un Palestinien**. Il a déjà commis un certain nombre de délits mineurs, et une affaire de harcèlement sexuel est toujours en cours.

C'est aussi de cette manière que la présente affaire a commencé. Il a d'abord molesté la jeune femme, puis l'a embrassée sur l'épaule. Peu après, il lui a tendu une embuscade devant la porte de l'appartement.

« On va b... maintenant, sinon je te tranche la gorge », menace le Palestinien à sa victime, selon l'acte d'accusation.

C'est ce que rapporte la procureure générale Ulrike Markus (56 ans) : **L'auteur poignarde la jeune femme dans le décolleté et l'avant-bras avec un long couteau de cuisine. Il l'a violée à plusieurs reprises – il a également abusé d'elle alors qu'elle était assise sur les toilettes.**

Le Palestinien a fait des aveux lors du procès. *« C'est vrai comme la femme le décrit. »* Le verdict est toujours en attente.

La victime est gravement traumatisée, en traitement psychologique, marquée à vie. La femme a dû interrompre ses études.

[Bild](#)

Kerala : un ancien professeur d'école coranique viole et met enceinte sa fille mineure



Image d'illustration : madrasa en Inde

Lundi, un tribunal du Kerala a condamné un homme, ancien instructeur de madrasa (école coranique), à trois peines de prison à vie pour avoir violé sa fille mineure à plusieurs reprises. Selon le procureur spécial (SPP) A Somasundaran, le juge Rajesh K du tribunal spécial de Manjeri Fast Track a reconnu l'accusé coupable de viol, d'agression sexuelle avec pénétration et d'intimidation de la victime en vertu du code pénal indien et de la loi sur la protection des enfants contre les délits sexuels (POCSO).

L'accusé a violé sa fille pour la première fois en mars 2021, alors que personne n'était à la maison. La jeune fille de 15 ans étudiait à la maison en raison de l'épidémie de COVID-19 lorsque son père l'a forcée à entrer dans sa chambre et l'a agressée.

Après que la victime s'est opposée, l'accusé a menacé de tuer la mère de la jeune fille. Les agressions se sont poursuivies jusqu'en octobre 2021. L'accusé, un ancien instructeur de madrasa, a continué à violer sa fille à plusieurs reprises lorsque personne n'était à la maison.

Après l'assouplissement des restrictions du COVID en novembre 2021, l'enfant est retournée à l'école. Après quelques jours, elle s'est plainte de douleurs à l'estomac et a été emmenée chez le médecin, mais on n'a rien trouvé d'anormal. Elle s'est à nouveau plainte de malaises en janvier 2022 et a été envoyée dans un hôpital public pour un contrôle, où il a été révélé qu'elle était enceinte, selon la SPP.

Elle a alors raconté son calvaire, à savoir que son père l'avait violée. Suite à cela, une affaire a été déposée contre l'accusé, et il a été arrêté. **Un test ADN a ensuite révélé que le père de la jeune fille était l'auteur du viol.** **La grossesse de la victime a été interrompue médicalement.**

[Opindia](#)

